

Statistiques OFAS / Prestations complémentaires AVS et AI 2014

Statistiques des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI 2014

Urs Portmann, OFAS, Berne, 2015, 42 pages



AVS. En décembre 2014, 192'000 personnes ont touché une prestation complémentaire (PC) à leur rente de vieillesse, soit 7'100 ou 3.8% de plus qu'à fin 2013. La part des personnes au bénéfice d'une rente de vieillesse et tributaires de PC est de 12.4%.

AI. A fin 2014, 112'900 personnes ont touché une PC à leur rente AI, soit 1500 personnes, ou 1.3% de plus que l'année précédente. La part des rentiers AI bénéficiant de PC atteint 44.1%.

Coûts. En 2014, les dépenses pour les PC ont augmenté de 3.3% pour atteindre 4.7 milliards de francs. La Confédération supporte environ 30% de ces coûts, le reste étant assumé par les cantons.

Homes. Les PC jouent un rôle primordial dans le financement des séjours en home. Environ la moitié des résidents en sont tributaires. Fin 2014, 70'600 bénéficiaires de PC vivaient dans un home. Ils ont perçu en moyenne 3200 francs par mois, soit plus de trois fois plus que les bénéficiaires de PC vivant à domicile.

[L'étude](#) en format pdf